

Savez-vous planter vos sous?

Participez à l'achat collectif de la ferme de Kervel, à Hanvec (29)!

Située dans le hameau de Kervel, à Hanvec, la ferme de 40ha accueille depuis 20 ans Philippe et ses 30 vaches de race Salers, qu'il élève en bio. Il se prépare à céder la ferme à Alexis et Nicolas et leur futur élevage de vaches laitières, et à Clémence et son fournil.



Nicolas et Alexis, paysans en cours d'installation en AB, accueilleront un petit troupeau de vaches bretonnes pie noire laitières, et transformeront le lait à la ferme en fromages frais, yaourts, crème...



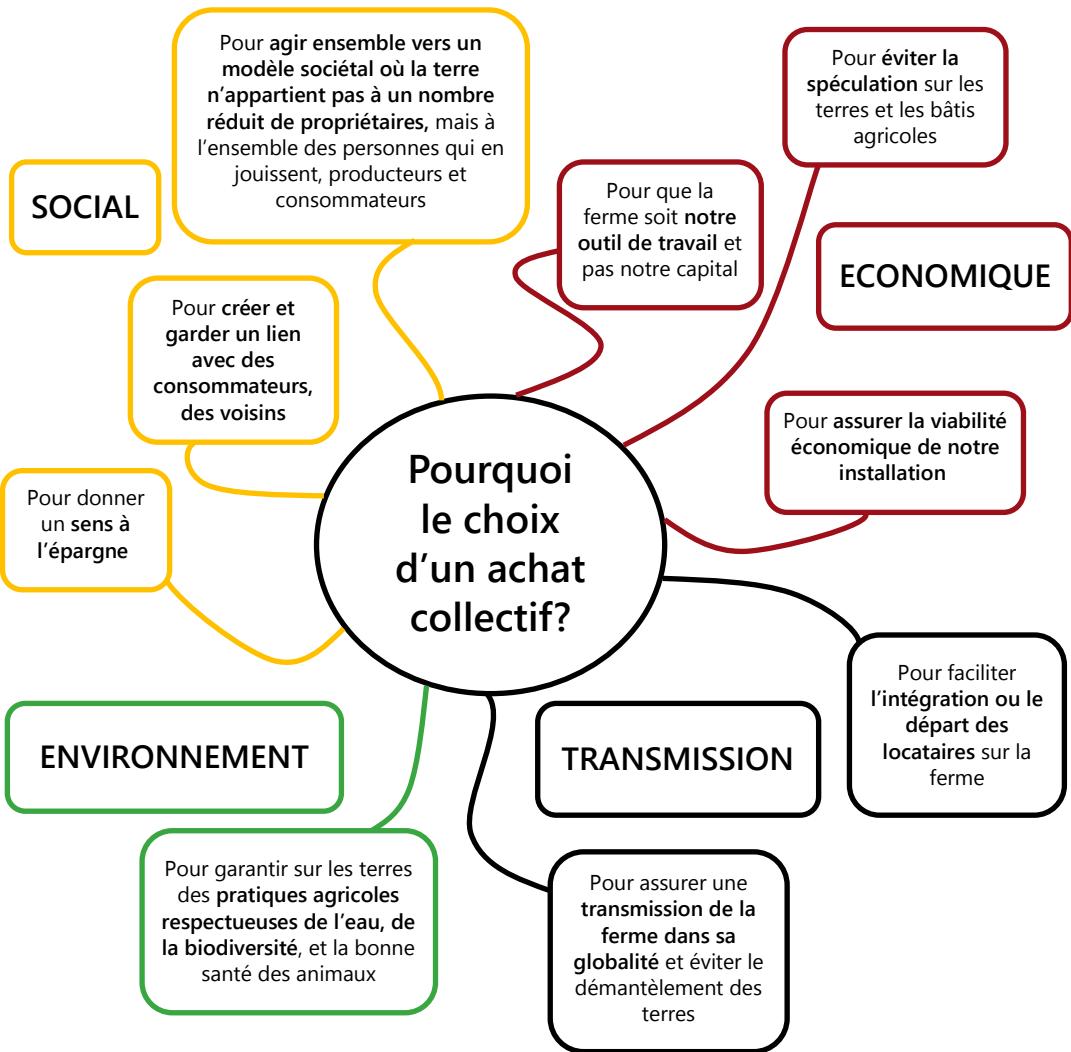
Clémence, boulangère sous mention Nature & Progrès, installera son fournil à la ferme. Elle vend déjà le pain sur le marché du Faou, le samedi matin.



Philippe, paysan installé en AB et Bio Cohérence depuis 20 ans, élève des Salers et vend de la viande de veau, qu'il nourrit uniquement à l'herbe de ses champs. Il vend la viande par colis.



Pour assurer la transmission de la ferme, nous avons choisi de faire un achat collectif et de le formaliser en SCI.



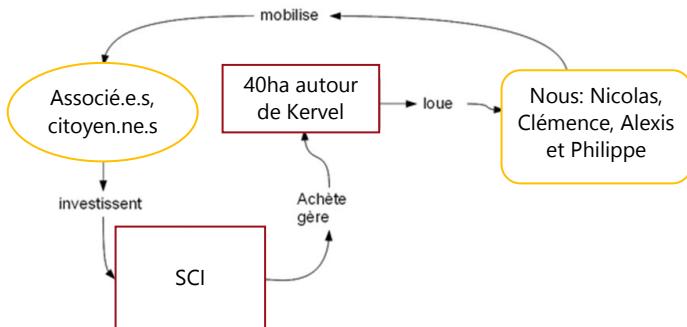
Le montant de la collecte s'élève à 110 000€.

Que finance la collecte?

Elle finance l'ensemble des terres, soit 40ha, situées dans un rayon de 5km autour de Kervel, ainsi que l'ensemble des frais de notaire et autres frais annexes liés à l'achat de foncier.

Nicolas, Alexis et Clémence achètent le hangar et prennent en charge les locaux d'activités (fournil, fromagerie...).

Le fonctionnement et les grands principes d'une SCI



- La Société Civile Immobilière est créée par des citoyen.ne.s, qui apportent des capitaux, pour acquérir **les terres agricoles** autour de Kervel.
 - Elle est **propriétaire des terres**, qu'elle **loue** à **Philippe, Nicolas, Alexis et Clémence**.
 - Le montant de l'achat représente le capital de la SCI, et est divisé en parts égales.
- Chaque associé détient une ou plusieurs parts. **Chaque part a une valeur de 200€**. Les parts restent la propriété des personnes, ce n'est pas un don.
 - **Le fonctionnement de la SCI est déterminé par des statuts**, validés lors de l'Assemblée Générale constitutive.
- La durée de l'engagement et le départ des associés sont fixés par ces statuts : durée minimum de 5 ans pour assurer la stabilité de la SCI, engagement à long terme pour éviter la spéculation sur le foncier, remplacement d'un.e associé.e en cas de départ...
- La **gestion de la SCI est souple et effectuée par les gérants**, nommés en Assemblée Générale. Ils n'ont pour autant aucun pouvoir d'engager la société sans consulter les associés et devront rendre compte de leur gestion chaque année.
- Il n'y a pas d'autres réunions que l'**Assemblée Générale annuelle**, à laquelle les décisions sont prises selon le principe démocratique : **1 associé.e = 1 voix**.
- Seules certaines décisions importantes (achat de terres supplémentaires, cession massive de parts) nécessitent la réunion d'une Assemblée Générale extraordinaire.

Pour le **montage juridique**,
nous sommes accompagnés par
Terre de Liens Bretagne - Liamm Douar.



**La moitié du capital est réuni,
et une soixantaine de citoyen.ne.es se sont déjà engagé.e.s!
La collecte continue, jusqu'à l'automne.**

Nous vous proposons de nous retrouver lors d'un de ces évènements :

- * **Projection du film *1001 traites***, de Jean-Jacques Rault puis discussion avec le réalisateur, le **dimanche 3 mars à 17h**, à la salle des fêtes de Saint Rivoal
- * **Goûter à la ferme**, au lieu-dit Kervel, à Hanvec, le **samedi 16 février à 15h**
 - * **Réunion d'information au Run ar Puns**, à Chateaulin, le **mercredi 13 mars à 18h**

Vous retrouverez toutes ces informations (et bien d'autres encore!) sur le blog :

lasidekervel.wordpress.com /  [lafermedekervel](#)

Rejoignez-nous!

Personne physique, personne morale (association, collectivité, entreprise...), vous pouvez faire une promesse d'engagement et prendre une ou plusieurs parts dans la SCI. Merci de nous renvoyer ce coupon par mail ou par courrier (adresses ci-dessous):

Nom : Prénom :

Adresse :

CP, ville : Tél:

Mail : @

Je souscris le nombre de part(s) suivant: x 200€= €

Je souhaite être informé.e de l'avancée du projet: oui non

Ce document reste confidentiel, et ne sera divulgué qu'aux personnes directement concernées.

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations supplémentaires,
et à bientôt!

La SCI de Kervel - Kervel - 29460 Hanvec

07 68 76 10 01 - scidekervel@netcourrier.com

lasidekervel.wordpress.com /  [lafermedekervel](#)